

Retour d'expérience de l'université de Lyon 1

“ Retour d'expérience de l'université de Lyon 1 sur la gestion automatisée des services d'enseignements : présentation de la démarche et débat

Calcul d'un droit de tirage par composante

- Pour chaque composante calcul de la différence entre la charge d'enseignement habilitée et le potentiel enseignant. Il s'agit du droit de tirage de chaque composante

Echanges sur les concepts utilisés par Lyon 1



Recherche de consensus pour amener les définitions sur les concepts

2ème exercice pour chacun des participants

“ De quoi ai-je besoin pour calculer les charges d'enseignements?

- Charge théorique
- Charge prévisionnelle
- Charge réelle

- Le calcul **théorique** est vu comme un **simulateur** qui manipule des maquettes, des effectifs et des normes. La charge théorique est utile en préparation d'un nouveau contrat mais aussi pour l'offre en cours.
- Le terme de **charge prévisionnelle** ne convient pas, mais aucun autre terme n'a remporté les suffrages en séance. Cette notion s'appuie sur l'offre de formation en cours, les effectifs pédagogiques, plusieurs sortes de normes, les sections CNU, l'éco-système de l'établissement (locaux, etc...)
- La charge **réelle** correspond à ce qui est **réalisé, constaté**

